

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies – 23 septembre 2022

Participants

Membres du Bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)

Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)

Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)

Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence

M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique

D^{re} Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence

M. Steven Solomon, Juriste en chef

M. Kenneth Piercy, Juriste principal

M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

1. Observations relatives à la consultation informelle ciblée sur les questions juridiques

- Le Bureau a examiné les travaux de la première consultation informelle ciblée sur les questions juridiques qui s'est tenue le 21 septembre 2022, en vue d'en tirer des enseignements et de planifier les trois prochaines sessions. Les observations relatives au déroulement de la première consultation étaient globalement positives. Les membres du Bureau ont jugé nécessaire que les membres du groupe d'experts demeurent concis et concentrés lorsqu'ils contribuaient aux thématiques abordées. On s'est félicité du fait que les experts formulent des avis techniques et des suggestions spécifiques afin de stimuler le débat, tout l'intérêt de cette démarche ayant été pleinement saisi.
- Le Secrétariat a transmis des observations informelles reçues des États Membres et des parties prenantes concernées, lesquels saluaient notamment l'approche novatrice préconisée par le Bureau dans le cadre de la table ronde d'experts et des discussions qui ont suivi, une telle approche ayant permis au public de mieux appréhender certaines questions juridiques complexes.

2. Préparatifs des prochaines consultations informelles ciblées

- Afin d'améliorer les dispositions prises en prévision des futures consultations informelles ciblées, et compte tenu de la nécessité de garantir la diversité des vues et le caractère inclusif des tables rondes, le Bureau a demandé au Secrétariat d'établir une liste d'experts de réserve qui pourraient être invités. En outre, le Bureau a donné des orientations sur la façon de revoir la structure du débat pour garantir une gestion du temps améliorée et favoriser la formulation de propositions ou de messages ciblés et clairs à l'intention des États Membres. Le Bureau a par ailleurs pris acte de l'avantage qu'il y avait à communiquer aux membres du groupe d'experts un ensemble de documents clés en amont des sessions, afin que ces derniers puissent établir des ponts entre leurs domaines de compétences et les travaux de l'organe intergouvernemental de négociation,

l'objectif étant qu'ils ancrent leur contribution dans le cadre de l'avant-projet et des thématiques y figurant.

- Lorsqu'il a parachevé les notes de synthèse des deuxième et troisième consultations informelles ciblées sur la mise en œuvre et l'obtention de l'équité, la propriété intellectuelle, ainsi que la production et le transfert de technologie et de savoir-faire, respectivement, le Bureau a examiné les domaines d'intervention proposés et a communiqué aux experts des avis en la matière. En outre, le Bureau a décidé d'inviter un représentant du secteur privé afin de contrebalancer les points de vue des membres du groupe d'experts. Il a par ailleurs prié le Secrétariat de mettre à jour les notes de synthèse à la lumière de ces considérations avant de les communiquer aux États Membres et aux parties prenantes concernées préalablement aux sessions, et de commencer à inviter les experts.

= = =